

Conditions d'utilisation des motifs intégrés

La machine de découpe comprend des motifs intégrés. Brother Industries, Ltd. (« Brother ») ou ses concédants de licence détiennent le droit d'auteur et tout autre droit de propriété intellectuelle sur ces motifs intégrés (« Motifs intégrés »). Sous réserve des modalités et conditions stipulées ci-dessous, Brother confère au client le droit d'utiliser les motifs intégrés.

Avant d'utiliser lesdits motifs, le client doit accepter les présentes conditions d'utilisation. Le client sera considéré comme ayant accepté les présentes conditions en utilisant les motifs intégrés qui ont été mis à sa disposition.

1. Le client est autorisé à utiliser et à éditer les motifs intégrés dans le seul but de couper du papier, du tissu et autres matériaux à l'aide d'une machine de découpe (y compris dessiner les motifs intégrés sur ces matériaux à l'aide d'un stylo fourni comme accessoire optionnel).
2. L'avis de droits d'auteur sur les motifs intégrés, pour lesquels le concédant de licence de Brother possède les droits d'auteur, est clairement indiqué sur la liste des motifs ou la documentation fournie avec la machine de découpe (les motifs intégrés sont appelés ci-après « Motifs du concédant de licence »).

Il est interdit pour le client d'assigner, de vendre, de louer, de distribuer ou de transférer de quelque manière que ce soit moyennant bénéfice tout élément artisanal fabriqué à la main à l'aide des motifs du concédant de licence (y compris des motifs découpés créés conformément à la section 1 et des éléments artisanaux fabriqués à la main à l'aide de ces motifs découpés).

Le client est autorisé à assigner, vendre, louer, distribuer ou transférer de quelque manière que ce soit moyennant bénéfice tout élément artisanal fabriqué à la main à l'aide des motifs intégrés, y compris les motifs découpés créés conformément à la section 1 et les éléments artisanaux fabriqués à la main en utilisant ces motifs découpés, à l'exception des motifs du concédant de licence.

3. Concernant l'ensemble des motifs intégrés, le client accepte par la présente :
 - (1) de n'utiliser ou de n'éditer les motifs intégrés dans aucun autre but que celui décrit dans la section 1;
 - (2) de ne pas assigner, vendre, louer, distribuer, sous-traiter ni transférer de quelque autre manière que ce soit les motifs intégrés en soi; et
 - (3) de ne pas décompiler, désassembler, effectuer d'ingénierie inverse ni traduire les motifs intégrés.